

PLAN DE COURS

POL-2207 : Politiques environnementales

NRC 54960 | Été 2018

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

L'objectif du cours est d'initier l'étudiant aux questions environnementales dans la perspective de l'analyse des politiques et de l'administration publiques. L'évolution de la pensée écologique. L'apparition des principaux enjeux et problèmes environnementaux dans les sociétés contemporaines. Les instruments et les mécanismes de gestion à l'échelle nationale et internationale. Le rôle des forces sociales. La dimension québécoise et canadienne des politiques environnementales. Les expériences étrangères.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet

-	00h00 à 00h00	Du 7 mai 2018 au 20 juil. 2018
---	---------------	--------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=95490>

Coordonnées et disponibilités

Marielle Papin

Enseignante

DKN-2472k

marielle.papin.1@ulaval.ca

Disponibilités

mercredi :

09h00 à 16h00 - **Uniquement sur rendez-vous** - du 30 avr.

2018 au 13 juil. 2018

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

HORAIRE RÉGULIER	
Lundi au jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 21h30	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00

HORAIRE DU 25 JUIN AU 6 JUILLET ET DU 27 AU 31 AOÛT	
Lundi au jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 16h30	8h00 à 12h00 13h00 à 16h00

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Mode d'encadrement	5
Feuille de route	5
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Examen de mi-session	6
Travail de session	6
Examen final	7
Contribution 1 au forum noté	7
Contribution 2 au forum noté	8
Contribution 3 au forum noté	9
Contribution 4 au forum noté	10
Barème de conversion	11
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	11
Règlements et politiques institutionnels	11
Évaluation des apprentissages	12
Gestion des délais	13
Évaluation de la qualité du français	13
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	14
Matériel didactique	14
Spécifications technologiques	14
Bibliographie et annexes	14
Bibliographie	14
Annexes	15

Description du cours

Introduction

Le cours « Politiques environnementales » porte sur les diverses actions prises par différents paliers de gouvernement, ainsi que d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, afin d'améliorer l'état de l'environnement. Le contexte dans lequel évoluent les politiques publiques est aussi présenté.

Ce cours est destiné à une clientèle diversifiée : aux étudiant(e)s de science politique, évidemment, mais aussi aux étudiant(e)s des sciences humaines ou sociales, ainsi qu'à ceux et celles des sciences dites « dures », à partir de l'ingénierie jusqu'à la biologie, la foresterie ou l'agronomie, entre autres. Ce cours peut être offert à titre de cours régulier dans certains programmes ou de cours au choix ou à option dans d'autres programmes, car il n'exige aucun préalable.

Le cours est construit sous la forme de 10 modules d'apprentissage. Il est donc important que vous travailliez un module par semaine, dès la première et jusqu'à la dernière semaine de la session, inclusivement. Il faut noter que le dernier module, qui précède directement l'examen final, offre un récapitulatif de la matière abordée et aide donc à la préparation de l'examen plutôt qu'il ne l'alourdit.

Les deux premiers modules présentent le cadre social, économique et politique dans lequel évoluent les politiques environnementales.

Ensuite, les modules 3 à 5 évoquent de façon théorique les politiques publiques environnementales. Cet apprentissage théorique est ponctué d'exemples concrets, au niveau local ou national, visant à faciliter la compréhension de la matière. Des cas empiriques sont plus amplement développés dans les modules 6 et 7, qui analysent deux thèmes importants des politiques publiques environnementales.

Enfin, les modules 8 et 9 se concentrent sur l'échelle mondiale, un niveau d'action qui répond à des logiques différentes des niveaux national et local. Ici encore, le propos se veut à la fois théorique et empirique. Le module 10 offre une conclusion qui cherche à synthétiser la matière évoquée tout au long du cours tout en l'intégrant dans des interrogations plus larges sur l'avenir de nos sociétés.

Ce « Plan de cours » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Bonne lecture et bonne session,

Marielle Papin-Manjarrez

Objectifs généraux

Le but de ce cours est de vous familiariser avec les politiques environnementales et leurs différentes dimensions contextuelles. Plus spécifiquement, au terme de ce cours, vous serez en mesure d'expliquer plusieurs dimensions importantes des problématiques environnementales dans leurs aspects sociaux politiques ou économiques, de justifier du choix et discuter des mérites et limites respectifs de différents moyens d'intervention en politiques environnementales et d'analyser les principaux problèmes environnementaux dans une perspective mondiale.

Approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Elle alterne la lecture de notes de cours et le visionnement de vidéos et de présentations commentées. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage relativement autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de la personne assurant l'encadrement durant tout votre cheminement. Vous demeurez, bien sûr, la seule personne gestionnaire de votre temps, mais devez toutefois vous engager à remettre les travaux notés, à effectuer le ou les examens sous surveillance aux moments prescrits et s'il y a lieu, participer aux activités d'apprentissage collaboratives.

De plus, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

La durée prévue de la session est de 11 semaines. Le cours est divisé en 10 modules où un thème spécifique est abordé. Généralement, les modules ont une durée d'une semaine. Pour accéder aux modules, consultez la section [Feuille de route] de votre site web de cours. À l'intérieur de chacun des modules, vous retrouverez les informations suivantes :

- **Introduction:** Texte présentant le contenu du module et une liste sommaire du travail à faire.
- **Objectifs spécifiques:** Présentation des objectifs spécifiques pour les modules où les objectifs sont directement rattachés aux apprentissages à faire.
- **Consignes ou liste des activités d'apprentissage:** Texte sous forme de directives qui détaille le travail à faire pour un module donné. Habituellement, ces directives donnent accès directement par hyperlien aux matériels didactiques (textes, vidéos, clips, etc.) ou aux outils (forum, blogue, etc.) nécessaires pour réaliser les apprentissages. La durée estimée des activités est également indiquée.
- **Évaluations:** S'il y a lieu, un rappel des modalités d'évaluation formative et sommative peut être fait. Le texte peut comporter des hyperliens vers la section « Évaluations et résultats » ou vers d'autres outils du site (ex. questionnaires, forums, etc.). L'évaluation formative n'est pas notée, sauf pour les quiz et autres cas d'exception, où la note attribuée n'est qu'indicative. Elle est présentée sous forme d'activités d'intégration, de questions de révision ou d'exercices à effectuer, le plus souvent dans un processus d'autoévaluation. L'évaluation formative met l'accent sur les points les plus importants de la matière. Un corrigé est généralement disponible, mais nous vous suggérons de ne le consulter qu'après avoir complété l'activité. Ces activités d'évaluation formative vous préparent aux évaluations sommatives. Il est donc très important de les faire consciencieusement.
- **Ressources didactiques:** Les matériels didactiques (texte, clip vidéo ou audio, adresse web, etc.) sont regroupés par type ou selon leur caractère obligatoire ou complémentaire.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Mode d'encadrement

La responsable du cours, Marielle Papin-Manjarrez, répondra aux questions de clarification que vous formulerez sur le forum accessible sur le site du cours. Selon le type d'interrogation, vous pourrez publier votre message dans la section générale ou dans la section thématique du module concerné. Les réponses fournies resteront disponibles jusqu'à la fin de la session. Pour éviter les répétitions et maintenir la pleine lisibilité du forum tout au long de la session, vous êtes encouragé(e) à parcourir les messages déjà publiés.

Par ailleurs, la responsable du cours veillera à répondre selon la règle générale d'un délai maximal de deux jours ouvrables, à toute question spécifique posée par courriel. Notez qu'il est souhaitable de faire part de vos interrogations et demandes d'éclaircissement général dès le début de la session.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date	Évaluation
Module 1: Comprendre les enjeux entourant la protection de l'environnement	7 mai 2018	
Module 2: Idées, débats, politique	14 mai 2018	Forum 1 : du 14 mai 2018 à 10h00 au 20 mai 2018 à 23h59
Module 3: Protection de l'environnement et action publique	21 mai 2018	
Module 4: Modèles théoriques de politiques publiques	28 mai 2018	Forum 2 : du 28 mai 2018 à 10h00 au 3 juin à 23h59
Module 5: Les cadres institutionnels nationaux et les instruments des politiques environnementales	4 juin 2018	Examen en ligne : 6 juin de 8h à 21h
Module 6: Les politiques urbaines de transport	11 juin 2018	Forum 3 : du 11 juin 2018 à 10h00 au 17

		juin 2018 à 23h59
Module 7: Les politiques de gestion des déchets municipaux	18 juin 2018	Travail de session à rendre pour le 24 juin à 23h59
Module 8: L'environnement dans la gouvernance mondiale. Le cas de l'eau	25 juin 2018	Forum 4 : du 25 juin 2018 à 10h00 au 1er juillet 2018 à 23h59
Module 9: La gouvernance climatique mondiale	2 juil. 2018	
Module 10: En guise de conclusion	9 juil. 2018	Examen final en classe : 13 juillet 2018 de 18h30 à 21h30
Examen final en classe	13 juil. 2018	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de mi-session	Le 6 juin 2018 de 08h00 à 21h00	Individuel	20 %
Travail de session	Dû le 24 juin 2018 à 23h59	Individuel	20 %
Examen final	Le 13 juil. 2018 de 18h30 à 21h30	Individuel	40 %
Contribution 1 au forum noté	Dû le 20 mai 2018 à 23h59	Individuel	5 %
Contribution 2 au forum noté	Dû le 3 juin 2018 à 23h59	Individuel	5 %
Contribution 3 au forum noté	Dû le 17 juin 2018 à 23h59	Individuel	5 %
Contribution 4 au forum noté	Dû le 1 juil. 2018 à 23h59	Individuel	5 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen de mi-session

Titre du questionnaire : [Examen de mi-session](#)

Période de disponibilité : Le 6 juin 2018 de 08h00 à 21h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Directives :

Le questionnaire de l'examen intermédiaire porte sur les modules 1 à 5.

Il s'agit d'un examen objectif (c'est-à-dire avec des choix de réponses), prévu le 6 juin 2018, entre 8h et 21h. Il comportera 20 questions (sélectionnées aléatoirement dans une banque informatique) et comptera pour 20% de la note finale (1 point/question).

Travail de session

Date de remise : 24 juin 2018 à 23h59

Le travail pourra bien entendu être remis avant cette date limite.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Un **court travail de réflexion rédigé sur document Word (évalué sur 20 points)**, sous la forme d'un essai sur un sujet de politique publique de votre choix, d'une longueur de 4-5 pages (1 interligne et demi), vous sera demandé pour remise durant la 7^{ème} semaine de cours. Ce travail sera à rendre **au plus tard le 24 juin à 23h59**.

Vous aurez une assez grande discrétion quant au choix de la politique publique choisie. Vous serez évalué pour la moitié des points pour la qualité des liens que vous ferez avec les notions vues au cours et les références précises que vous ferez à des passages précis des notes de cours. Un quart des points sera attribué à la présentation des éléments de forme (français, éléments bibliographiques, pagination et sections) et un autre quart des points pour la clarté et l'organisation de la réponse. Les citations et les références précises à des notions du cours sont des éléments essentiels de la qualité et du succès de votre travail.

Examen final

Date : Le 13 juil. 2018 de 18h30 à 21h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : En salle (local à déterminer)

Directives de l'évaluation :

Examen en salle :

- questionnaire à choix multiple de 20 questions pour 10 points
- questionnaire à développement avec 2 questions pour 15 points chacune

Matériel autorisé : Dictionnaire de langue (bilingue) pour les étudiants étrangers

Contribution 1 au forum noté

Date de remise : 20 mai 2018 à 23h59

La question du forum sera mise en ligne dès le lundi 14 mai à 10h et vous aurez jusqu'au 20 mai pour y répondre mais vous êtes invité(e)s à le faire avant.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : Question publiée sur le forum.

Directives de l'évaluation :

1. À 4 moments dans la session, un forum thématique portant sur des questions liées à la matière a été prévu. Chaque participation à un forum sera notée sur 5 et le total des 4 participations comptera pour 20% de votre note finale.
2. Votre participation devra se dérouler la façon suivante :
 1. Vous devez participer à 4 interventions.

2. De vos 4 interventions, 2 doivent être des interventions originales et 2 doivent être des commentaires à un-e collègue.
3. L'intervention originale est en fait un texte de plus ou moins 250 mots, qui correspond à la réponse à la question posée par l'enseignante à distance et qui doit s'appuyer sur les lectures effectuées et des sources externes (comme des lectures ou des sites Internet suggérés dans le cadre du module, par exemple).
4. Le commentaire à un-e collègue prendra la forme d'un commentaire réfléchi adressé à l'un(e) de vos collègues. Attention! Il ne s'agit pas de dire simplement à un(e) collègue « je suis d'accord avec vous » ou encore « votre texte est intéressant, pertinent, bien écrit » : vous devez fournir un commentaire invitant à la discussion, démontrant que vous faites des liens avec ce qui a été étudié dans les textes. Cette intervention doit avoir une longueur d'environ 250 mots et doit présenter des faits nouveaux dans la discussion ; nuancer une affirmation ; questionner pour approfondir la discussion et faire appel à des références crédibles et pertinentes.
5. Afin d'être véritablement profitable, cette participation doit avoir lieu après que toutes les lectures et les activités d'apprentissage ont été réalisées. Il est en outre recommandé d'écrire d'abord les textes dans Word, pour ensuite faire un « copier /coller » sur le forum. Voici d'autres renseignements concernant cette activité d'apprentissage :
 1. Les forums proposent des activités en lien direct avec la matière.
 2. Vous devez ajouter vos participations aux forums avant la date limite prévue pour chacun ;
 3. Les critères suivants seront considérés pour l'évaluation de chacune des interventions :
 4. La qualité des propos et les liens faits avec la matière étudiée ;
 5. la structure des textes ;
 6. les apports d'autres sources (Internet, lectures complémentaires,...)
 7. la qualité du français (orthographe, syntaxe, grammaire).
 8. Il est important de citer adéquatement vos sources.

Contribution 2 au forum noté

Date de remise : 3 juin 2018 à 23h59

La question sera publiée dès le 28 mai à 10h sur le forum. Vous aurez jusqu'au 3 juin pour y répondre mais vous êtes invité(e)s à le faire avant.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : Publication sur le forum

Directives de l'évaluation : Directives de l'évaluation :

1. À 4 moments dans la session, un forum thématique portant sur des questions liées à la matière a été prévu. Chaque participation à un forum sera notée sur 5 et le total des 4 participations comptera pour 20% de votre note finale.
2. Votre participation devra se dérouler la façon suivante :
 1. Vous devez participer à 4 interventions.
 2. De vos 4 interventions, 2 doivent être des interventions originales et 2 doivent être des commentaires à un-e collègue.
 3. L'intervention originale est en fait un texte de plus ou moins 250 mots, qui correspond à la réponse à la question posée par l'enseignante à distance et qui doit s'appuyer sur les lectures effectuées et des sources externes (comme des lectures ou des sites Internet suggérés dans le cadre du module, par exemple).

4. Le commentaire à un-e collègue prendra la forme d'un commentaire réfléchi adressé à l'un(e) de vos collègues. Attention! Il ne s'agit pas de dire simplement à un(e) collègue « je suis d'accord avec vous » ou encore « votre texte est intéressant, pertinent, bien écrit » : vous devez fournir un commentaire invitant à la discussion, démontrant que vous faites des liens avec ce qui a été étudié dans les textes. Cette intervention doit avoir une longueur d'environ 250 mots et doit présenter des faits nouveaux dans la discussion ; nuancer une affirmation ; questionner pour approfondir la discussion et faire appel à des références crédibles et pertinentes.
5. Afin d'être véritablement profitable, cette participation doit avoir lieu après que toutes les lectures et les activités d'apprentissage ont été réalisées. Il est en outre recommandé d'écrire d'abord les textes dans Word, pour ensuite faire un « copier/coller » sur le forum. Voici d'autres renseignements concernant cette activité d'apprentissage :
 1. Les forums proposent des activités en lien direct avec la matière.
 2. Vous devez ajouter vos participations aux forums avant la date limite prévue pour chacun ;
 3. Les critères suivants seront considérés pour l'évaluation de chacune des interventions :
 4. La qualité des propos et les liens faits avec la matière étudiée ;
 5. la structure des textes ;
 6. les apports d'autres sources (Internet, lectures complémentaires,...)
 7. la qualité du français (orthographe, syntaxe, grammaire).
 8. Il est important de citer adéquatement vos sources .

Contribution 3 au forum noté

Date de remise : 17 juin 2018 à 23h59

La question sera publiée dès le lundi 11 juin à 10h et vous avez jusqu'au 17 juin pour y répondre. Vous êtes cependant invité(e)s à le faire avant.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : Publié sur le forum

Directives de l'évaluation : Directives de l'évaluation :

1. À 4 moments dans la session, un forum thématique portant sur des questions liées à la matière a été prévu. Chaque participation à un forum sera notée sur 5 et le total des 4 participations comptera pour 20% de votre note finale.
2. Votre participation devra se dérouler la façon suivante :
 1. Vous devez participer à 4 interventions.
 2. De vos 4 interventions, 2 doivent être des interventions originales et 2 doivent être des commentaires à un-e collègue.
 3. L'intervention originale est en fait un texte de plus ou moins 250 mots, qui correspond à la réponse à la question posée par l'enseignante à distance et qui doit s'appuyer sur les lectures effectuées et des sources externes (comme des lectures ou des sites Internet suggérés dans le cadre du module, par exemple).
 4. Le commentaire à un-e collègue prendra la forme d'un commentaire réfléchi adressé à l'un(e) de vos collègues. Attention! Il ne s'agit pas de dire simplement à un(e) collègue « je suis d'accord avec vous » ou encore « votre texte est intéressant, pertinent, bien écrit » : vous devez fournir un commentaire invitant à la discussion, démontrant que vous faites des liens avec ce qui a été étudié dans les textes. Cette intervention doit avoir une longueur d'environ 250 mots

et doit présenter des faits nouveaux dans la discussion ; nuancer une affirmation ; questionner pour approfondir la discussion et faire appel à des références crédibles et pertinentes.

5. Afin d'être véritablement profitable, cette participation doit avoir lieu après que toutes les lectures et les activités d'apprentissage ont été réalisées. Il est en outre recommandé d'écrire d'abord les textes dans Word, pour ensuite faire un « copier/coller » sur le forum. Voici d'autres renseignements concernant cette activité d'apprentissage :

1. Les forums proposent des activités en lien direct avec la matière.
2. Vous devez ajouter vos participations aux forums avant la date limite prévue pour chacun ;
3. Les critères suivants seront considérés pour l'évaluation de chacune des interventions :
4. La qualité des propos et les liens faits avec la matière étudiée ;
5. la structure des textes ;
6. les apports d'autres sources (Internet, lectures complémentaires,...)
7. la qualité du français (orthographe, syntaxe, grammaire).
8. Il est important de citer adéquatement vos sources.

Contribution 4 au forum noté

Date de remise : 1 juil. 2018 à 23h59

La question sera publiée dès le lundi 25 juin à 10h et vous aurez jusqu'au 1er juillet pour y répondre. Vous êtes cependant invité(e)s à le faire avant.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : A publier sur le forum

Directives de l'évaluation : Directives de l'évaluation :

1. À 4 moments dans la session, un forum thématique portant sur des questions liées à la matière a été prévu. Chaque participation à un forum sera notée sur 5 et le total des 4 participations comptera pour 20% de votre note finale.

2. Votre participation devra se dérouler la façon suivante :

1. Vous devez participer à 4 interventions.
2. De vos 4 interventions, 2 doivent être des interventions originales et 2 doivent être des commentaires à un-e collègue.
3. L'intervention originale est en fait un texte de plus ou moins 250 mots, qui correspond à la réponse à la question posée par l'enseignante à distance et qui doit s'appuyer sur les lectures effectuées et des sources externes (comme des lectures ou des sites Internet suggérés dans le cadre du module, par exemple).
4. Le commentaire à un-e collègue prendra la forme d'un commentaire réfléchi adressé à l'un(e) de vos collègues. Attention! Il ne s'agit pas de dire simplement à un(e) collègue « je suis d'accord avec vous » ou encore « votre texte est intéressant, pertinent, bien écrit » : vous devez fournir un commentaire invitant à la discussion, démontrant que vous faites des liens avec ce qui a été étudié dans les textes. Cette intervention doit avoir une longueur d'environ 250 mots et doit présenter des faits nouveaux dans la discussion ; nuancer une affirmation ; questionner pour approfondir la discussion et faire appel à des références crédibles et pertinentes.

5. Afin d'être véritablement profitable, cette participation doit avoir lieu après que toutes les lectures et les activités d'apprentissage ont été réalisées. Il est en outre recommandé d'écrire d'abord les textes dans Word, pour ensuite faire un « copier/coller » sur le forum. Voici d'autres renseignements concernant cette activité d'apprentissage :

1. Les forums proposent des activités en lien direct avec la matière.
2. Vous devez ajouter vos participations aux forums avant la date limite prévue pour chacun ;
3. Les critères suivants seront considérés pour l'évaluation de chacune des interventions :
4. La qualité des propos et les liens faits avec la matière étudiée ;
5. la structure des textes ;
6. les apports d'autres sources (Internet, lectures complémentaires,...)
7. la qualité du français (orthographe, syntaxe, grammaire).
8. Il est important de citer adéquatement vos sources.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse accommodement@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Évaluation des apprentissages

Dans ce cours, l'évaluation sommative se traduit en **quatre participations aux forums en ligne (20%)**, un **examen de mi-session en ligne (20%)**, un **travail de session à téléverser sur la boîte de dépôt prévue à cet effet (20%)** et un **examen final en classe (40%)**.

Participations aux forums (20 %)

À **4 moments dans la session**, un forum thématique portant sur des questions liées à la matière a été prévu. Chaque participation à un forum sera notée sur 5 et le total des 4 participations comptera pour 20% de votre note finale.

Votre participation devra se dérouler la façon suivante. De vos 4 interventions au cours de la session, 2 doivent être des interventions originales et 2 doivent être des commentaires à un(e) collègue. **Vous devez réaliser seulement une intervention par forum noté et non faire plus d'une intervention par forum.** L'intervention originale est en fait un texte de plus ou moins 250 mots, qui correspond à la

réponse à la question posée par l'enseignante à distance et qui doit s'appuyer sur les lectures effectuées et des sources externes (comme des lectures ou des sites Internet suggérés dans le cadre du module, par exemple). Le commentaire à un(e) collègue prendra la forme d'un commentaire réfléchi en réponse à l'un(e) de vos collègues.

Attention! Il ne s'agit pas de dire simplement à un(e) collègue « je suis d'accord avec vous » ou encore « votre texte est intéressant, pertinent, bien écrit ». **Vous devez fournir un commentaire invitant à la discussion, démontrant que vous faites des liens avec ce qui a été étudié dans les textes.** Cette intervention doit avoir une longueur d'environ 250 mots et doit présenter des faits nouveaux dans la discussion, nuancer une affirmation, questionner pour approfondir la discussion et/ou faire appel à des références crédibles et pertinentes. Afin d'être véritablement profitable, cette participation doit avoir lieu après que toutes les lectures et les activités d'apprentissage ont été réalisées. Il est en outre recommandé d'écrire d'abord les textes dans Word, pour ensuite faire un « copier/coller » sur le forum.

A noter: les forums proposent des activités en lien direct avec la matière. Vous devez ajouter vos participations aux forums avant la date limite prévue pour chacun d'entre eux. Les propos tenus sur les forums notés sont évalués et comptent pour 20% de la note finale, soit 5% par forum. Les critères suivants seront considérés pour l'évaluation de chacune des interventions : la qualité des propos et les liens faits avec la matière étudiée, la structure des textes, les apports d'autres sources (Internet, lectures complémentaires, etc.) et la qualité du français (orthographe, syntaxe, grammaire). Il est important de citer adéquatement vos sources.

Examen de mi-session (20 %)

Un examen objectif (c'est-à-dire avec des choix de réponses) en ligne (directement sur le site du cours) est prévu le 6 juin 2018, entre 8h et 21h. Il portera sur les modules 1 à 5 inclusivement. Il comportera 20 questions (sélectionnées aléatoirement dans une banque informatique) et comptera pour 20% de la note finale (1 point/question).

Travail de session (20 %)

Un court travail de réflexion, sous la forme d'un essai sur un sujet de politique publique de votre choix, rédigé sur document Word (évalué sur 20 points), d'une longueur de 4-5 pages (1 interligne et demi) vous sera demandé pour remise au plus tard le 24 juin à 23h59. Vous aurez une assez grande discrétion quant au choix de la politique publique. Vous serez évalué pour la moitié des points pour la qualité des liens que vous ferez avec les notions vues au cours et les références précises que vous ferez à des passages précis des notes de cours. Un quart des points sera attribué à la présentation des éléments de forme (français, éléments bibliographiques, pagination et sections) et un autre quart des points pour la clarté et l'organisation de la réponse. Les citations et les références précises à des notions du cours sont des éléments essentiels de la qualité et du succès de votre travail. Elles doivent permettre aux auxiliaires chargées de la correction de s'assurer de la véracité des faits présentés dans le travail.

Examen final en salle (40 %)

Un examen final en salle aura lieu le 13 juillet 2018 entre 18h30 et 21h30 et comptera pour 40 points de la note finale. Cet examen portera sur toute la matière vue pendant la session. Il se présentera sous la forme de 20 questions à choix multiples et de deux questions à développement (des précisions quant aux modalités exactes vous seront fournies ultérieurement). Il est important de bien vérifier dès le début du trimestre votre emploi du temps, afin de vous assurer immédiatement que vous serez bien disponible au moment prévu pour l'examen.

Gestion des délais

Tout travail remis en retard se verra sanctionner d'une pénalité de 2 points dès la date limite pour le dépôt des travaux dépassée. Par la suite, une pénalité de 2 point par jour de retard supplémentaire sera appliquée.

Il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant(e) de remettre une évaluation dans les délais prescrits. Dans ce cas, il est de la responsabilité de l'étudiant(e) d'en avertir la personne assurant l'encadrement le plus tôt possible afin d'arriver à une entente pour une extension ou d'envisager des alternatives.

Si la demande est acceptée, l'étudiant ou l'étudiante ne se verra accorder aucune note jusqu'à l'expiration du délai prescrit.

Évaluation de la qualité du français

En conformité avec la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) et des [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#), le français utilisé dans vos travaux doit être impeccable. Ainsi, la qualité du français sera évaluée à hauteur de 10 % dans tout travail ou examen (forums, travail de session et examen final).

Lorsque l'enseignante et les auxiliaires d'enseignement observent des difficultés chez les étudiant(e)s, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant(e), en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant(e) à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiant(e)s, la Faculté des sciences sociales invite les étudiant(e)s et les enseignant(e)s à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiant(e)s dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

À la fin de ce cours, la faculté procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Durant la semaine précédant les examens de fin de session, vous aurez accès à la section d'évaluation de votre cours. Vous pourrez y accéder à partir de la page « Portail des cours » de votre compte. Vous aurez jusqu'au début de la prochaine session pour y répondre. Votre participation permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. **Cette dernière étape est très importante et la responsable du cours vous remercie à l'avance pour votre collaboration.**

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

De Bachrach à Young, Oran, retrouvez ci-joint la bibliographie principale du cours. Cette bibliographie pourra être actualisée au cours de la session.



Annexes

Ressources en ligne pouvant vous intéresser

Organisations relatives à l'environnement	Liens
<i>Ministère du Développement Durable, Environnement et luttés contre les Changements climatiques (Québec)</i>	Gouvernement
<i>Environnement Canada</i>	Gouvernement
<i>Programme des Nations Unies pour l'Environnement</i>	Institutions internationales
<i>Institut de la Francophonie pour le Développement durable</i>	Institutions internationales
<i>Union Internationale pour la Conversation de la Nature</i>	Institutions internationales
<i>World Wildlife Fund</i>	Institutions internationales
<i>World Climate Research Program</i>	Institutions internationales
<i>Fondation David Suzuki</i>	Institution privée
<i>Réseau environnement</i>	Institution privée
<i>Le Centre Québécois du Droit de l'Environnement</i>	Institution privée
<i>The Global Carbon Project</i>	Institution privée
<i>Environnement Jeunesse</i>	Information
<i>Actualités environnement</i>	Information
<i>Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement</i>	Information
<i>Équiterre</i>	Association
<i>Réseau Femme Environnement</i>	Association
<i>Comité 21</i>	Association
<i>Agir pour l'environnement</i>	Association